



CADRE DE VIE

La 2e convention quevillaise

Publié le 23 septembre 2024

Pilier majeur de l'engagement sur le label Climat-Air-Énergie, la première Convention quevillaise sur le thème de l'environnement s'est récemment achevée. Pendant 2 ans, elle a permis de réunir et de faire travailler ensemble habitants et acteurs économiques, tous volontaires.

De ces temps d'échanges, sont sorties des propositions sur les thèmes de la mobilité urbaine, l'énergie, l'alimentation et de la biodiversité. Membre récurrent de la convention, Fabrice Rebouys, responsable du site Alstom Petit-Quevilly évoque les progrès effectués grâce à ces rencontres.



Au cours de l'année, nous avons eu l'opportunité de visiter l'usine Vest a du SMEDAR avec laquelle Alstom avait déjà pris contact pour relier son réseau de chaleur à notre site. La Convention a permis de clarifier et renforcer ce lien que nous avons. Le raccordement a été finalisé en octobre 2023. En 2022, nous avons dépensé plus de 2500 mégawatts d'énergies pour chauffer notre local de 5000m². Depuis la liaison du réseau, nous n'avons pas eu besoin de rallumer nos chaudières. C'est une économie considérable, tant sur le plan énergétique qu'environnemental ! Notre empreinte Carbone est désormais grandement réduite.

C'est maintenant un nouvel axe de coopération avec les citoyens qui s'ouvre, la 2e Convention "Vivre à Petit-Quevilly" abordera les thèmes de la vie associative, de l'animation en ville, la parentalité et la prévention-sécurité. La convention sera composée d'un maximum de 22 personnes volontaires, elle est ouverte à tous les Quevillais de 16 ans et plus. C'est un engagement de 2 ans qui représente environ 5 réunions de travail et de formation par an. Un tirage au sort, respectant la parité entre les femmes et les hommes, sera effectué parmi les citoyens volontaires.



Renseignements au 02 35 63 75 67



VILLE DE PETIT-QUEVILLY

Hôtel de ville
Place Henri-Barbusse - BP 202
76141 Petit-Quevilly Cedex
02 35 63 75 00